Image not found or type unknown

Donation en nu propriété avec réserve d'usufruit

Par **TINNOU**, le **24/07/2012** à **18:35**

Bonjour !
Nous souhaitons , mon époux et moi (59 et 55 ans) donner en nu propriété avec usufruit, notre résidence principale à nos 2 enfants. La valeur de la maison est de 450000 €.
Quels sont les frais de notaire à acquitter ?

Merci

Par **cgpidirecfi1**, le **26/07/2012** à **17:53**

Bonjour

Je vous suggère le lien suivant, qui vous apportera la réponse que vous cherchez.

http://vosdroits.service-public.fr/F795.xhtml#N1010C

En revanche pour calculer les frais de notaire, la valeur à prendre en compte est celle en pleine propriété.

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés